

DECRET N° 2016-304 DU 26 MAI 2016
portant nomination de **Monsieur Victorin
Vidjanagni HONVO** en qualité de Directeur de
Cabinet du Ministre des Infrastructures et des
Transports.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
Vu la proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
Vu le décret n° 2016-264 du 06 avril 2016 portant composition du Gouvernement ;
Vu le décret n°2012-191 du 03 juillet 2012 fixant la structure-type des ministères ;
Vu le décret n° 2012-376 du 06 novembre 2012 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Travaux Publics et des Transports ;
Vu sur proposition du Ministre des Infrastructures et des Transports ;
Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 18 mai 2016,

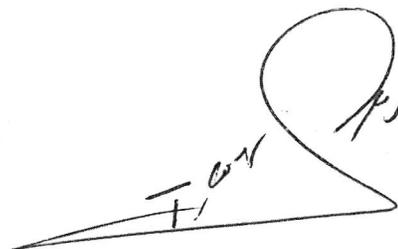
DECRETE :

Article 1^{er} : **Monsieur Victorin Vidjanagni HONVO** est nommé Directeur de Cabinet du Ministre des Infrastructures et des Transports.

Article 2 : Le présent décret prend effet pour compter de la date de prise de fonction de l'intéressé et sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 26 mai 2016

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Patrice TALON

Le Ministre d'Etat, Secrétaire Général
de la Présidence de la République,



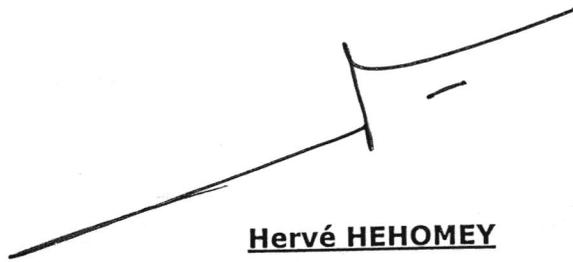
Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie et des Finances,

Le Ministre des Infrastructures
et des Transports,



Romuald WADAGNI



Hervé HEHOMEY

AMPLIATIONS : PR 6 AN 2 CC 2 CS 2 HAAC 2; HCJ 02 MEF 02 MIT 2 AUTRES MINISTERES 20 SGG INTERSSE 1
JORB 1.